



Fiche de donnée de sécurité

Flexi-pellicule® protection contre la corrosion

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Flexi-pellicule® protection contre la corrosion
Référence	TNDS8010
Famille du produit	Mélange
Usage recommandé	Inhibiteur de corrosion et lubrifiant.
Restrictions d'utilisation	Sans objet.
Fabricant	Shrader Canada Limited, 830 Progress Court, Oakville, ON, L6L 6K1, +1.905.847.0222, www.shradercanada.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, +1.613.996.6666, Operation hours: 24/7

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Aérosols inflammables - catégorie 1; Gaz sous pression - gaz comprimé

Éléments d'étiquetage



Danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Réceptacle sous pression : ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Stocker dans un endroit bien ventilé.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Identificateur du produit : Flexi-pellicule® protection contre la corrosion - Ver. 1

FDS No. : TNDS8010

Date de préparation : le 26 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 07

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Gaz de pétrole liquéfiés	68476-85-7	10-30		
Huile de lanoline	70321-63-0	0.5-1.5		

Notes

Concentration va due au traitement par lots. Documents justifiant la variabilité de la composition sont maintenue.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Aucun risque dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continue rinsing. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Petit feu : le dioxyde de carbone ou de la poudre chimique.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques du produit

Aérosol inflammable. contenu sous pression.

le produit vaporisé projette une flamme au contact avec une source d'inflammation.

ce contenant peut exploser s'il est chauffé.

les vapeurs sont plus lourdes. Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Le liquide peut flotter et se déplacer vers des endroits distants et/ou propager des flammes.

Oxydes de carbone, et autres composés organiques non identifiés.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Soyez très prudent. Combattre le feu à une distance sûre ou un endroit protégé.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Identificateur du produit : Flexi-pellicule® protection contre la corrosion - Ver. 1

FDS No. : TNDS8010

Date de préparation : le 26 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 07

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Conteneurs de ce matériau pouvant contenir des résidus dangereux lorsque « vidé ». Ne pas faire de travaux de soudage, de coupage ou à chaud sur des récipients vides jusqu'à ce que toutes les traces de produit aient été éliminées. Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de donnée de sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Aération générale devrait être suffisante dans des conditions d'utilisation normales. On recommande une aération locale si le produit est vaporisé ou utilisé dans un espace restreint ou si la valeur TLV est excédée. De l'air de compensation doit toujours être fourni pour maintenir en équilibre l'air échappé. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection avec écrans latéraux lentilles de contact ne doivent pas être portées, ils peuvent affraver la blessure.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Les matériaux convenables sont les suivants : polychloroprène, caoutchouc de nitrile.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Aérosol havane.
Odeur	Hydrocarbures
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	≥ 150 °C (en vase clos)

Identificateur du produit : Flexi-pellicule® protection contre la corrosion - Ver. 1

FDS No. : TNDS8010

Date de préparation : le 26 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 03 de 07

Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	> 1
Densité relative (eau = 1)	0.97 à 25 °C (77 °F)
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	> 14 centistokes à 40°C (cinématique)

Autres informations

COV %	24.7
Projection de flamme	>100 cm aucun retour de flamme
Classification NFPA	Aérosol, niveau 3

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Stable aux températures et pressions ambiantes.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Risque accru d'incendie et d'explosion en contact avec : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Dioxydes de carbone. Et autre composé organique non déterminés.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

Toxicité aiguë

93% du mélange consiste en un ingrédient ou des ingrédients de toxicité aiguë inconnue (par inhalation).

67% du mélange consiste en un ingrédient ou des ingrédients de toxicité aiguë inconnue (par voie orale).

69% du mélange consiste en un ingrédient ou des ingrédients de toxicité aiguë inconnue (par contact cutané).

Identificateur du produit : Flexi-pellicule® protection contre la corrosion - Ver. 1

FDS No. : TNDS8010

Date de préparation : le 26 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 04 de 07

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun risque dans des conditions normales d'utilisation.

Absorption par la peau

Sans danger selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Ingestion

Si de petites quantités sont avalées not likely to cause injury. Si de grandes quantités sont avalées les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires.

N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	ACGIH®	CIRC	NTP	OSHA
Gaz de pétrole liquéfiés	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

Aucun composant listé comme cancérigènes par l'ACGIH, le CIRC, NTP ou OSHA.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. A4 = Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Le récipient de ce produit peut présenter un risque d'explosion et d'incendie, même s'il est vide. Ne pas couper, perforer ou souder ce récipient ou à proximité de ce dernier. Éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN1950	Aerosols	2.1	---
IATA (Air)	UN1950	Aerosols, inflammable	2.1	---
IMDG (Marine)	UN1950	Aerosols	2.1	---

Identificateur du produit : Flexi-pellicule® protection contre la corrosion - Ver. 1

FDS No. : TNDS8010

Date de préparation : le 26 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 05 de 07

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

Autres informations ICAO/IATA PI Y203/203
L'exemption 'quantité limitée' peut être utilisée si l'emballage est en conformité avec du TMD, 49 CFR, du Code IMDG ou la réglementation de l'IATA.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

CERCLA : Sans objet.

SARA Title III - Section 302 : Sans objet.

SARA Title III - Section 313 : Sans objet.

California Proposition 65 : Sans objet.

Massachusetts Right To Know : Sans objet.

New Jersey Right To Know. (Gaz de pétrole liquéfiés)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 0 Inflammabilité - 4 Instabilité - 3

FDS préparée par Conformité Réglementaire

Numéro de téléphone 800.201.9486

Date de préparation le 26 juin, 2017

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CANUTEC: Centre canadien d'urgence transport
CAS = Chemical Abstract Services
CCOHS = Canadian Centre for Occupational Health & Safety
CNS = Central nervous system
GESTIS Substance Database
HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
ICAO = International Civil Aviation Organization
IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code
LC = concentration létale
LD = dose létale
NFPA = National Fire Protection Association NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
PPM = Parts per million
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances STEL = Short term exposure limit
TDG = Transport de marchandises dangereuses
TWA = Time weighted average

Références Fiche signalétique du fabricant.
Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le

Identificateur du produit : Flexi-pellicule® protection contre la corrosion - Ver. 1

FDS No. : TNDS8010

Date de préparation : le 26 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 06 de 07

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de
sécurité au travail (CCHST).
ECHA - European Chemical Agency, Classification and Labelling Inventory
GESTIS Substance Database
OECD - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2015.

Avis

Les informations contenues dans ce document sont offertes seulement comme un guide pour l'utilisation et la manipulation spécifique de ce produit et elles ont été préparées de bonne foi. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, et les méthodes et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent inclure d'autres considérations et des considérations supplémentaires. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée, et Shrader Canada Limitée ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, de pertes, de blessures corporelles ou de dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.

Identificateur du produit : Flexi-pellicule® protection contre la corrosion - Ver. 1

FDS No. : TNDS8010

Date de préparation : le 26 juin, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 07 de 07